

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 21 septembre 2017

Publié le 29 septembre 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Danielle JUBAN	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	Mme Louise MARIN
M. Thierry FALCONNET	M. Georges MAGLICA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean DUBUET
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Gaston FOUCHERES
Mme Colette POPARD	M. Denis HAMEAU	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Didier MARTIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Céline TONOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Nicolas BOURNY
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Patrick MOREAU	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Yves PIAN	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Stéphanie MODDE	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Rémi DETANG pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. François DESEILLE pouvoir à Mme Chantal TROUWBORST
	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Détermination du nombre de Vice-Présidents

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. **Pour les métropoles, le nombre de vice-présidents est fixé à vingt.**

Il est proposé de fixer le nombre de Vice-Présidents à 18.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- de fixer le nombre de Vice-Présidents à 18.

SCRUTIN : POUR : 65

CONTRE : 3

DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 10

NE SE PRONONCE PAS : 0